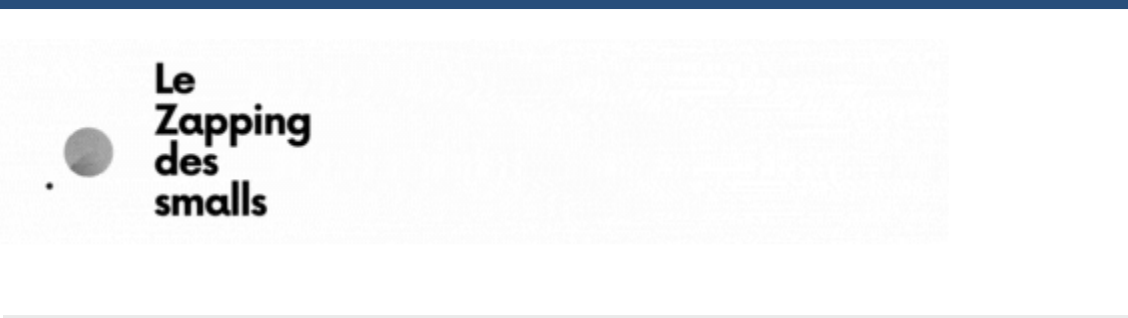


[View this email in your browser](#)



## L'interview du dirigeant



Par Jacques Mottard,  
Fondateur et PDG de Sword

**"Dans 5 ans, notre EBITDA aura doublé, comme en atteste le business plan que nous avons présenté au marché, et ce à périmètre constant et sans entamer notre réserve de cash nette"**

### Quel est votre métier et comment vous positionnez-vous par rapport à vos concurrents ?

Nous sommes une ESN spécialisée dans la valorisation des données. Nous sommes totalement globalisés, avec une présence dans 20 pays et des projets dans 50. De plus, nous sommes le leader mondial des softwares de « project risk management » à destination des marchés Défense et Aviation.

### Quels sont les atouts que vous mettriez en avant auprès d'un investisseur ?

Notre atout est d'abord notre track record : nous n'avons jamais raté un budget. Le profit moyen sur action, intégrant naturellement les dividendes, est proche de 25 % par an sur les dix dernières années. Nous avons des positions de leader partout où nous intervenons. Enfin, nous sommes extrêmement agiles.

### Où voyez-vous votre groupe dans 5 ans ?

Dans 5 ans, notre EBITDA aura doublé, comme en atteste le business plan que nous avons présenté au marché, et ce à périmètre constant et sans entamer notre réserve de cash nette.

### Êtes-vous heureux d'être en bourse ? Pourquoi ?

Le fait d'être coté doit s'analyser sur des longues périodes. Nous avions dans le passé, que ce soit avec Decan ou Sword, connu des périodes où nous faisons des augmentations de capital tous les deux ans. Nous n'avons rien fait depuis 10 ans. La bourse est donc moins attractive pour nous à l'heure actuelle, mais elle pourrait le redevenir dans le cadre d'un projet d'acquisition majeure. Toutefois, un tel projet n'est pas d'actualité.

### Quel est votre parcours personnel ?

Diplômé de l'ESTP,

- J'ai été pendant 1 an commercial chez CII Honeywell Bull
- Puis 3 ans Directeur Régional chez Comelog, une SSII à l'époque...
- Puis 6 ans Directeur Général dans cette même Société
- Ensuite j'ai créé Decan, qui a été revendue à travers une OPA dix ans plus tard
- Enfin j'ai créé Sword, qui 20 ans d'existence

### Quel conseil donneriez-vous à un/le jeune entrepreneur/se ?

J'éviterais le mot « conseil » et je parlerais plutôt « d'idées ». Je pense que les schémas qui ont prouvé leur efficacité sont à privilégier et qu'il faut allier humilité intellectuelle et forte ambition. Après ceci, il y a autant d'histoires et d'opportunités que d'entrepreneurs. En tous cas, il faut oser !

### Un livre, un film, une série ?

Un film qui m'a particulièrement marqué est « Mississippi Burning ». Je crains le racisme et les nouvelles formes de radicalisation.

### Le mot de la fin ?

Je ne remercierai jamais assez toutes les personnes qui ont fait le succès de Decan, puis de Sword, à commencer par les salariés de ces Sociétés.

Inscrivez un ami à la newsletter



Facebook



Twitter



Email

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Cyril Cohen et de Tanguy Barbier

"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visées à l'article 49(2) (a) à (f) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction peut constituer une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

Copyright © 2021 EuroLand Corporate, All rights reserved.

Want to change how you receive these emails?  
You can [update your preferences](#) or [unsubscribe from this list](#).

